

collège Henri IV et s'inscrivit au bureau de sa ville natale en 1844. Il se fit bientôt remarquer par son éloquence; car choisi pour défenseur des abbés, Combalot et Louchet, puis plus tard de l'Université, il puisa dans sa foi ardente et son amour de la liberté religieuse des paroles sublimes et un véritable enthousiasme. Comme nous l'avons dit, il fut plus tard choisi comme secrétaire du comité électoral pour la liberté religieuse, il rédigea même plusieurs des nombreuses circulaires et brochures publiées au nom de ce comité et c'est ainsi que son nom se trouve souvent à côté de celui de M. de Montalembert. M. de Rancey était en même temps collaborateur de plusieurs journaux catholiques tels que *l'Ami de la Religion*, le *Correspondant* et l'*Univers*.

Nous avons été si souvent, et si dernièrement encore, attaché par ses écrits si pleins de grandeur et de noblesse, par son style si aisé et en même temps si élevé, que c'est surtout le rédacteur en chef de l'*Union* que nous regrettons. Cependant M. de Rancey est aussi bien connu comme auteur de plusieurs ouvrages historiques et surtout par son *Histoire du Monde*, depuis la création jusqu'à nos jours, et *l'Histoire critique et législative de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France*. En 1849, M. de Rancey parut s'être retiré du journalisme. Les électeurs de la Sarthe lui ayant confié le mandat de député, il alla représenter leurs intérêts, prenant son siège sur la droite, mais c'est surtout les intérêts de l'instruction publique qu'il défendit de toute son éloquence. Le Coup d'Etat le trouva à son poste: aussi ne fut-il pas épargné car il fut un des premiers arrêté et emprisonné à Vincennes. Mis en liberté, il reprit aussitôt ses travaux d'historien et de journaliste. Fils d'un chevalier de St. Louis, M. de Rancey portait lui-même la décoration de cet ordre ainsi que plusieurs décorations étrangères.

La mort d'une princesse célèbre de la branche aînée des Bourbons vient d'ajouter à ces deuils du parti légitimiste en France. Les journaux de ce parti nous sont parvenus encadrés de noir, à l'occasion du décès de la princesse Marie Catherine Ferdinande Louise de Bourbon, duchesse de Berri. Le temps et l'espace nous manquent pour donner ici, même une courte analyse, du long et intéressant drame rempli de scènes tragiques que cette longue carrière nous représente. On y verrait cette princesse longtemps l'admiration de tous les Français, modeste et très-tirée, affable et très-agréable, jouer un jour, déguisée en paysan, le principal rôle dans plusieurs tentatives de soulèvements en 1832. On verrait l'épouse de l'infortuné duc de Berri se condamner à un long deuil après la fin tragique du prince, et se vouer entièrement à l'éducation du Duc de Bordeaux, puis plus tard contracter à Rome un mariage secret avec le comte de Lucchesi-Palli et perdre ainsi en même temps que sa popularité un nom de noblesse royale devenu encore plus noble par le malheur. Depuis cette époque la Duchesse de Berri a passé la plus grande partie de sa vie à l'étranger; loin de la France, où elle ne comptait plus de partisans pour la relever ni de courtisans pour l'admirer.

Pendant que nous écrivons ces lignes, le télégraphe trans-atlantique nous annonce la mort de M. Villemain, Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, et ancien Ministre de l'Instruction Publique. Nous remettons à notre prochaine petite revue, notre notice biographique sur cet illustre contemporain, car il est temps de porter nos regards autour de nous et de voir les vides que la mort vient d'y faire durant ces deux mois.

L'Eglise Catholique de cette Province vient de faire de grandes et nombreuses pertes, car la mort vient de frapper plusieurs membres du clergé, parmi lesquels nous avons remarqué Monseigneur Cooke, Evêque des Trois-Rivières, M. le Grand-Vicaire Audet, du diocèse de Rimouski, et M. Baillargeon, curé de St. Nicolas.

Mgr. Thomas Cooke était né à la Pointe du Lac, le 9 Février 1792, et avait été ordonné prêtre en 1814; il fut d'abord vicaire à St. Hyacinthe, puis Secrétaire de Mgr. Panet et vicaire de la Rivière-Ouelle, et en 1817, il fut nommé curé de Carriquette dans la Baie des Chaleurs. En 1824, Mgr. Cooke fut transféré à la cure de St. Ambroise, desservant en même temps le village de Lorette et les missions de Valcartier. Là, pendant douze ans, il administra le saint ministère avec activité et énergie, tout en faisant preuve d'un dévouement et d'une sollicitude toute paternelle; ces qualités étaient depuis longtemps remarquées dans Mgr. Cooke et elles ne firent que croître dans la haute position qu'elles lui valurent bientôt. Pour preuve de ce zèle, nous dirons que pendant ces douze années, chaque dimanche, il disait deux messes et faisait deux sermons. De plus, il se fit précepteur des enfants de sa paroisse, qu'il réunissait deux fois le jour au presbytère pour leur enseigner le français et le latin. Inutile de dire qu'il fut universellement regretté de ses paroissiens lorsqu'en 1835, il fut obligé d'abandonner cette paroisse pour prendre la cure de la ville des Trois-Rivières, avec le titre de Vicaire-Général. Le journal des Trois-Rivières nous apprend que là, pendant plusieurs années, il eut à desservir, avec l'aide d'un seul assistant, outre la ville, les paroisses du Cap de la Magdeleine et des Forges de St. Maurice. En 1852, il devint nécessaire d'ériger un nouveau diocèse dans le Bas-Canada, Mgr. Cooke fut alors nommé premier Evêque des Trois-Rivières par un bref de Pie IX, et fut sacré comme tel par l'Archevêque de Québec, assisté des Evêques de Montréal et de Tion.

Mgr. Cooke possédait des talents distingués et un caractère plein de grandeur qui convenait bien à la dignité dont il était revêtu. Avec l'activité et l'énergie dont il était doué, il est inutile de dire que le diocèse des Trois-Rivières a fait de grands progrès sous la sage, prudente et habile administration de Mgr. Cooke. Sa Grandeur a encore eu,

ajoute le *Journal des Trois-Rivières*, le mérite d'avoir grandement contribué à l'avancement de la cause de l'éducation dans cette ville. Il doit être considéré comme le fondateur de toutes les maisons d'éducation de la ville dont il soutenait l'établissement de ses propres deniers et pour lesquels il faisait faire tous les mois des quêtes dans sa Cathédrale. Le Collège des Trois-Rivières lui doit en grande partie son existence, si utile aujourd'hui, car c'est grâce à ses démarches réunies à celles de l'Hon. M. Turcotte, que cette ville possède le une si belle maison d'éducation. Monseigneur était et a toujours été Président de la Société d'Education de la ville des Trois-Rivières. La ville des Trois-Rivières ressentira donc vivement la perte qu'elle vient de subir, et tous les catholiques du pays s'associeront de grand cœur à ce deuil.

M. le Grand-Vicaire Audet était un de ces hommes chez qui le dévouement et l'abnégation sont d'autant plus beaux, qu'ils semblent plus ignorés. Pour nous, qui avons été témoin de son zèle et de sa bonté, nous nous exprimons de nous joindre à tous ses paroissiens pour rendre hommage aux belles qualités du curé de St. Joseph de Carleton, et pour exprimer les regrets causés par sa mort prématurée. Avec ce grand amour de la religion et de la patrie, qui seul inspire le plus noble dévouement, M. Audet travaillait sans relâche parmi ses paroissiens, élevant leurs enfants souvent même à ses propres dépens, fondant des maisons d'éducation et les soutenant de ses propres ressources et de ses sages conseils. Aussi sa mort presque subite a-t-elle été pour ses paroissiens la perte d'un père, la perte du pasteur qui donne sa vie pour son troupeau.

Au moment où la faiblesse de sa santé forçait Mgr. l'Archevêque de Québec de s'éloigner de Rome et de prendre son passage pour revenir dans son pays, il a dû éprouver une profonde douleur en apprenant la mort d'un frère bien-aimé, M. l'abbé Etienne Baillargeon, curé de St. Nicolas. Tous ceux qui ont eu l'honneur de connaître M. l'abbé Baillargeon reconnaissent qu'il possédait au plus haut degré le dévouement et l'abnégation du prêtre, joints à la piété et à la bonté du pasteur. Et s'il peut y avoir, pour la respectable famille du défunt, quelque chose qui puisse consoler d'une mort aussi regrettable en elle-même que par les circonstances qui l'ont accompagnée, elle a dû trouver dans les sympathies de tous les catholiques de cette Province et dans la réception imposante et cordiale donnée au très-digne et très-respectable prélat à son retour parmi nous.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

—Depuis que la législature de Québec est venue en aide à l'éducation en établissant pour les deux grandes villes du Bas-Canada une loi spéciale, la cause de l'enseignement promet d'atteindre avant peu un niveau convenable qui la dédommagera, il faut l'espérer, de l'injuste négligence dans laquelle on l'avait tenue jusque-là.

En obligeant les municipalités à fournir une part de contribution qui ne fut plus par son infime proportion une disgrâce pour des villes comme Montréal et Québec, on a donné aux commissaires d'écoles des deux dénominations les moyens de remédier à un état de choses vraiment déplorable et de faire face à des besoins impérieusement réclamés.

Les commissaires se sont empressés de profiter de l'heureuse réaction, et les deux populations peuvent les voir à l'œuvre dans plusieurs quartiers de la cité.

Au nombre des entreprises qu'a faite le Bureau Catholique, nous tenons à mentionner aujourd'hui en particulier le superbe édifice qui s'élève derrière le nouvel asile des aveugles, rue Ste. Catherine, sur l'éminence formée entre les rues du Plateau et Ontario. Cette construction est commencée depuis l'année dernière, et destinée à l'Académie Commerciale Catholique.

Cette institution a pris dans ces dernières années surtout des proportions de prospérité et de succès auxquelles ne pourraient répondre suffisamment celles de la bâtisse que lui avaient donnée les commissaires à l'encolure des rues Côté et Vitré. Ce local, spacieux dans le principe, était devenu trop étroit et comprimait l'essor de l'institution.

Comme œuvre d'éducation commerciale et catholique, l'Académie de M. Archambault a été un véritable succès: les élèves distingués qui en sont sortis en font preuve. Il était donc de la plus haute importance qu'on favorisât son développement, et en cela nous croyons que la population canadienne n'aura que de la reconnaissance envers MM. les Commissaires.

Ceux-ci, d'ailleurs, ont fait les choses largement, et sans remarquer la moindre extravagance ou le plus petit excès dans l'emploi des moyens qui ont été mis à leur disposition, nous constatons avec une vive satisfaction qu'ils sont des mieux disposés à s'acquitter de leur tâche.

Ainsi que nous l'avons dit, le nouvel édifice, qui n'est encore qu'à la moitié de sa construction, se trouve sur une éminence d'où il domine la partie sud de la ville. Le site est on ne peut mieux choisi, au double point de vue de la salubrité et du confort. Quand tout sera terminé, que les terrains qui donnent sur la rue Ontario seront nivelés et que l'a-